LES MENÉES COMMUNISTES

Les mesures pour enrayer la propagande contre notre action au Maroc

Paris 4 juin. — Au sujet des mesures que le gouvernement entend prendre pour enrayer la propagande communiste au Maroc, un collaborateur direct de M. Schrameck, ministre de l'Intérieur, a fait, hier soir, les déclarations suivantes à un collaborateur d'un de nos confrères parisiens:

Vous comprendrez que l'on ne peut divulguer en quoi consistent les mesures prises ou envisagées, pour mettre fin aux menées communistes et antimilitaristes du Maroc. Pour qu'elles soient efficaces, il convient, en effet, qu'elles soient tenues secrètes. Soyez assuré, cependant, que les services de la Sûreté générale font preuve de la plus grande vigilance et que ces tentatives criminelles seront réprimées avec la plus grande énergie. Il est bien difficile, soit à Marseille, soit à Bordeaux, de surveiller assez étroitement chaque voyageur ou chaque colis embarqué pour qu'aucun tract ne puisse être passé en fraude. Mais le fait que les dits tracts ont été découverts à leur arrivée au Maroc prouve que les mesures prises pour les empêcher de toucher leurs destinataires ne sont pas inopérantes. Tout le complot a été dévoilé et, d'ores et déjà, ceux qui en faisaient partie sont, par ce fait même, hors d'état de nuire.

LES PERQUISITIONS

A Nancy

La police de Nancy a perquisitionné chez différents militants communistes et notamment à la Maison du Peuple. Des placards, qui devaient être apposés sur les murs de la ville et distribués dans les casernes, ont été saisis.

A Toulouse

A Toulouse, une ronde d'agents cyclistes a surpris, la nuit, le communiste Navarre, qui collait sur les murs voisins des dépôts et des casernes, des affiches insultantes pour nos chefs et nos soldats. Ces affiches, qui provoquent les militaires à la désobéissance et invitent les détachements de troupes envoyés au Maroc à pactiser avec les Riffains, ont été saisies.

Des perquisitions ont été effectuées dans les milieux moscoutaires et le secrétaire de la section communiste unitaire, M. Georges Jean, qui avait fourni à son camarade Navarre les placards saisis, sera poursuivi.

Une enquête à Perpignan

Perpignan, 4 juin. — Un individu qui appartiendrait au personnel de l'arsenal militaire, a distribué à des soldats du 24e R. de tirailleurs coloniaux, des tracts subversifs dans lesquels les soldats du corps expéditionnaire au Maroc sont invités à fraterniser avec les Riffains. Le Préfet a prescrit une enquête.

Une arrestation à Chambéry

Chambéry, 4 juin. — Inculpé de distribution de tracts antimilitaristes et de propagande en excitant les militaires à la désobéissance, la femme Bernard, âgée de 42 ans, a été arrêtée par la police et écrouée à la maison d'arrêt de Chambéry.

Le bilan de la Banque de France

Paris, 4 juin. — Le ministère des Finances nous communique la note suivante:

L'attention doit être appelée sur la nécessité d'analyser le montant de l'augmentation des avances de la Banque de France à l'Etat qui figure dans les bilans hebdomadaires. C'est ainsi que le caisse centrale du Trésor reçoit de divers établissements, et principalement de maisons de banque, des dépôts en compte courant. Des retraits importants s'effectuent au moment de l'échéance du 27 mai au 5 juin; ces retraits se sont élevés à 570 millions.

On voit que si le bilan de la Banque de France du 4 juin fait apparaître par rapport au bilan précédent une augmentation des avances à l'Etat de 1.550 millions, le prélèvement opéré provient entre autres causes pour plus de la moitié d'opérations purement bancaires et a été nécessité par des besoins momentanés des établissements privés ayant un compte de dépôt à la caisse centrale du Trésor.

UNE NOUVELLE FRAPPE DE PIECES EN NICKEL

Paris, 4 juin. — M. Caillaux, ministre des Finances, a déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de loi autorisant la frappe d'un nouveau contingent de pièces de 0 fr. 25 0 fr. 10 et 0 fr. 05 en bronze de nickel.

Le projet a été renvoyé à l'examen de la Commission des finances.

LE DESARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

La remise au Chancelier de la note collective des Alliés

Berlin, 4 juin. — Les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Italie et du Japon, ainsi que le ministre de Belgique, se sont rendus, aujourd'hui, à midi, au palais du Chancelier, et ont remis la note collective dans laquelle les gouvernements alliés exposent les conditions desquelles ils font dépendre l'évacuation de la zone nord de la Rhénanie.

En remettant la note, l'ambassadeur d'Angleterre a déclaré:

Comme suite aux notes des 5 et 26 janvier, j'ai l'honneur de remettre à votre Excellence une note collective de nos gouvernements, où sont exposées les conditions mises à l'évacuation de la zone de Cologne.

Le Chancelier a répondu:

Depuis la remise des notes alliées des 5 et 26 janvier, le Gouvernement du Reich a saisi l'occasion de répondre aux dites notes et en d'autres circonstances, exposé son point de vue; la note que vous me remettez sera examinée sans retard par le Gouvernement du Reich, après quoi le Gouvernement du Reich décidera des mesures qu'il prendra ultérieurement.

Après ces paroles, les ambassadeurs se sont retirés.

La note collective des Alliés sera publiée samedi.

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE GEORGE V

LE MARECHAL FOCH A LONDRES

Londres, 4 juin. — A l'occasion du soixantième anniversaire du Roi, la cérémonie annuelle de la présentation des drapeaux a eu lieu avec un éclat tout particulier.

Du palais de Buckingham à la pelouse, des gardes à cheval, des acclamations chaleureuses ont salué le passage du cortège. Le maréchal Foch, aux côtés du duc d'York, du prince Henri et du duc de Connaught, suivait immédiatement le Roi et a été l'objet de marques de sympathie particulières.

Environ deux mille soldats ont pris part à la cérémonie de la présentation des drapeaux, qui a duré à peu près quarante-cinq minutes. Un spectacle grandiose s'est déroulé sur l'esplanade, où l'on voyait partout des uniformes chamarrés.

Lors du défilé du retour, on a remarqué que le maréchal Foch se tenait aux côtés du Roi et que le souverain lui montrait certaines personnalités qui, de l'Amirauté, contemplaient le cortège.

Immédiatement après la cérémonie, la Reine est rentrée au palais de Buckingham afin de recevoir le Roi et sa suite.

Le maréchal Foch a été à déjeuner, l'hôte des souverains.

Les journaux soulignent tout particulièrement l'attitude amicale du Roi, qui à l'issue de la cérémonie, s'est promené devant le palais de Buckingham en donnant le bras au maréchal Foch.

CHATEAUX PILLÉS DANS LA RÉGION DE METZ

Metz, 4 juin. — Une bande de malfaiteurs possédant un outillage moderne et disposant d'une automobile puissante, met au pillage les châteaux de la région de Metz et cause parmi les populations rurales une profonde émotion.

Au cours des dernières nuits, les bandits ont pénétré par effraction, dans le château de Mercy-le-Haut, appartenant à Mme du Coetlosquet, dans celui de Magny, appartenant à M. Choumert, dans le château de Puche, à Mlle Maillard, et enfin, chez M. Werner, à Eblange.

Ces châteaux, contenant des objets d'art anciens et des meubles de valeur, on suppose donc que le montant des vols est des plus élevés. On attend l'arrivée des propriétaires résidant, pour la plupart, dans la région parisienne, pour procéder à un inventaire.

Les brigades de gendarmerie et la 16e brigade de police mobile de Strasbourg effectuent d'actives recherches; jour et nuit des patrouilles circulent pour découvrir l'auto-fantôme.

LE CHOMAGE EN ANGLETERRE

Londres, 4 juin. — D'après les statistiques officielles, le nombre des chômeurs s'élevait, à la date du 25 mai, à 1.186.100, soit 1.080 de plus que la semaine précédente et 170.474 de plus qu'à la même époque de l'année dernière.

La « princesse » Kadjar inculpée dans un vol de 150.000 francs de bijoux, envoyée au Dépôt

Deux autres arrestations

Paris, 4 juin. — Un courtier en bijoux, M. Pevzner, 48 ans, originaire de Brest-Litovsk (Russie), habitant 27, rue de la Tour d'Auvergne, était entré en relations, il y a quelques mois, avec la pseudo-princesse Marie Kadjar, d'origine polonaise, qui a déjà eu des démêlés avec la Justice française.

La princesse prétendait que, grâce à son titre et à ses relations, elle était à même de faire vendre des bijoux par des tierces personnes dont elle garantissait l'honorabilité. A cet effet, elle présenta au courtier la femme Anna Kriwzoff, demeurant 27, rue Davioux, et un nommé Joseph Allkoff, ex-capitaine de l'armée russe, demeurant 32, rue de Belfort, à Clichy.

M. Pevzner eut l'imprudence de confier à ces deux personnes 150.000 francs de bijoux. Mais le délai convenu passa sans qu'il revît les deux individus en question, qui avaient omis, naturellement, de lui restituer les joyaux. Il se mit à leur recherche. Mais la femme Kriwzoff et Allkoff n'avaient pas reparu à leur domicile respectif.

M. Pevzner se rendit donc auprès de la princesse et celle-ci s'engagea à retrouver ses protégés. Ils prirent rendez-vous dans un bar de l'avenue de Wagram, où ces derniers devaient les rejoindre.

M. Pevzner vint au rendez-vous, mais ne trouva que la princesse. Après une longue attente, vers 10 heures du soir, il s'impatienta et fit du scandale. Les agents intervinrent et tous deux furent conduits au poste de police de la rue La Boétie. LA, la princesse le prit de haut.

— Je n'ai jamais, dit-elle, engagé ma signature en recommandant les deux personnages. J'étais de bonne foi.

Après de minutieuses recherches, le brigadier Foulon et l'inspecteur Téré retrouvèrent, dans un établissement de Montmartre, la femme Kriwzoff et Allkoff. Les deux Russes, après interrogatoire de M. Toquenne, commissaire de police du faubourg du Roule, ont été envoyés au Dépôt, ainsi que la princesse.

Le Roi d'Italie reçoit le Comité de l'Institut international d'agriculture

Rome, 4 juin. — Ce matin, à l'occasion du 20e anniversaire de la création de l'Institut international d'agriculture due à l'initiative du Roi, le Souverain a reçu le Comité permanent de cet Institut. En même temps, a été célébré le 25e anniversaire du règne.

Le Comité permanent, composé de 71 Etats, a été présenté par M. Louis Dop, délégué de la France, vice-président de l'Institut.

Au nom du Comité permanent, M. Louis Dop a lu une adresse relevant que la grande initiative du citoyen des Etats-Unis, Davos Lubin, est devenue une vivante réalité, grâce au Roi d'Italie.

Le Roi a remercié vivement pour les paroles qui lui étaient adressées; il a souhaité que la collaboration des divers Etats améliore les conditions économiques du monde et surtout les conditions agraires; il a assuré les assistants de toute sa bienveillance pour rendre plus efficace l'œuvre du Comité permanent. Ensuite, il s'est fait renseigner par M. Louis Dop sur les principales questions à l'étude, puis il s'est entretenu cordialement avec tous ses collègues.

Le prix de la betterave sucrière

Paris, 4 juin. — La Commission sénatoriale de l'agriculture a entendu les délégués de la Confédération générale des planteurs de betteraves, au sujet de la proposition de loi tendant à fixer, par décret, le prix de la betterave sucrière.

La route aérienne des Indes

Les avions anglais passeront par Paris au lieu de Berlin

N'ayant pu obtenir du Reich l'autorisation pour ses aviateurs de passer au-dessus de l'Allemagne dans le but d'établir la route des Indes, l'aéronautique anglaise revient à son premier projet qui était d'utiliser les installations de l'aéronautique française.

Mais, au lieu de faire passer ses avions par la voie Paris-Marseille-Malte-Le Caire et Bagdad, elle utilisera la voie récemment inaugurée par l'aviation française, Paris-Bâle-Zurich-Innsbrück et Vienne.

Le service commencera prochainement.

UNE BANDE DE SPÉCIALISTES DE L'ESCROQUERIE EST ARRÊTÉE DANS LE MIDI

Marseille, 4 juin. — Une bande de spécialistes de l'escroquerie a été arrêtée, cette nuit, à Allauch, où elle avait établi son quartier général.

L'an dernier, Antoine Revello, dit Louis, sa sœur Catherine, et son beau-frère, Robert Spigliati, s'installaient à Vauvert (Gard) et ouvraient un magasin. Ils y entassèrent plusieurs tonnes de marchandises qu'ils se faisaient livrer payables à l'échéance de fin avril 1925.

Une quantité de marchandises dont le montant est évalué à près d'un million de francs, fut ainsi livrée. Quatre jours avant l'échéance, Revello et sa bande emportèrent les marchandises sur trois camions qu'ils possédaient, et partirent pour une destination inconnue.

Le 30 avril, les traites arrivèrent de toutes parts. Des plaintes nombreuses furent portées par les négociants victimes des escrocs, et M. Hostalrich, commissaire de police mobile de la 14e brigade, à Montpellier, fut chargé de l'enquête qui aboutit cette nuit à l'arrestation de sept personnes composant la bande Revello Robert Spigliati, Catherine Spigliati, François Pierrot, Raoul Guiseppe, Sarotte Augustine Tabuci.

Les funérailles de M. Lucien Guitry

Paris, 4 juin. — Les obsèques de Lucien Guitry ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un concours énorme d'artistes et d'admirateurs du grand comédien disparu.

Suivant la volonté du défunt, le corps n'est pas passé par l'église, mais une messe des morts a été dite par un vicaire de Saint-Pierre du Gros-Caillou, au moment de l'inhumation.

Au cimetière, après une courte prière, de l'abbé Jourdain, M. Antoine prenant la parole prononçait ces simples mots: « Au nom de tous les comédiens français, je salue la dépouille du plus grand des nôtres. »

Le record de la plus grande durée sur avion

Paris, 4 juin. — La Fédération Aéronautique Internationale vient d'homologuer le record de la plus grande durée sur hydravion, battu, les 1er et 2 mai dernier, par les lieutenants américains Schildhauer et Kyles qui, à Philadelphie, ont tenu l'air pendant 25 heures, 35 minutes, 27 secondes.

MORT DE M. PIERRE LOUYS

Paris, 4 juin. — On annonce la mort, à Paris, à l'âge de 55 ans, de M. Pierre Louys, homme de lettre, auteur de nombreux poèmes et de romans, dont les plus célèbres sont: « Aphrodite », « Les Aventures du Roi Pausole », « La Femme et le Pantin », etc.

M. Louys, qui était né à Paris le 8 décembre 1870, avait épousé Mlle Louise de Hérédia, fille du poète des « Trophées ». Il était le petit-neveu de M. Quinot, duc d'Abrantès.

L'écrivain était malade depuis plusieurs années, et il était atteint de cécité presque complète.

Pour les blessés de la guerre marocaine originaires du Nord de la France

Nous recevons du groupement nordiste « La Betterave Marocaine », une lettre par laquelle le Comité de cette association offre son concours pour visiter les blessés originaires du Nord de la France, soignés dans les hôpitaux marocains et pour leur apporter un réconfort moral. De cette lettre, nous extrayons le passage suivant, persuadé que l'appel fait par ce groupement sera entendu de tous.

Nous vous serions infiniment reconnaissants de renseigner, par la voie de votre estimé journal, les familles des militaires présents au Maroc, sur le but que nous poursuivons et de leur dire de ne pas hésiter à nous signaler ceux des leurs qui seraient hospitalisés; nous les entourerons de toute la sollicitude que nous devons à ces héroïques petits gas du Nord, qui se montrent vraiment dignes de leurs aînés de la grande guerre.

Veuillez, par cette même occasion, inviter les âmes généreuses de la région à nous adresser colis, cigarettes, chaussettes, flacons d'alcool de menthe et surtout des livres, journaux, revues, même anciens et détériorés. Nous veillerons avec un soin tout particulier à ce que ces dons parviennent à leur vrais destinataires.

Les envois seraient à faire au nom impersonnel du « Président de la Betterave Marocaine, 36, rue du Commandant-Provost, à Casablanca ».

Si nous ne pouvons obtenir l'exonération des droits de douane, lesquels sont de 12 fr. 50 0/0, la Société prendra ceux-ci à sa charge.

L'ASASSINAT DE M. BERGER

Maria Bonnefoy à Vichy

Paris, 4 juin. — La commission rogatoire envoyée à Vichy par M. Bocquart, juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'assassinat de M. Berger, de l'« Action Française », par Maria Bonnefoy, est revenue au magistrat.

Maria Bonnefoy travailla dans un hôtel de Vichy en 1923. Des dépositions de M. Michelon, propriétaire de cet établissement, et de Mlle Octavie Laibey, employée, il ressort que Maria Bonnefoy était une bonne domestique, sortait peu; elle lisait beaucoup de journaux et semblait ressentir une haine violente, qu'elle exprimait souvent, contre M. Léon Daudet.

Le maréchal Foch à Londres

dépose une gerbe de fleurs au monument du Soldat inconnu

Londres, 4 juin. — Accompagné de M. Fleuriau, du général de L. Panouse et du capitaine Lhopital, le maréchal Foch, en uniforme, s'est rendu au cénotaphe où il a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument.

Il a placé lui-même la gerbe qui porte cette inscription: « Le maréchal Foch au Soldat Inconnu britannique ».

Puis il s'est recueilli quelques instants.

Au moment du départ de l'illustre soldat, une manifestation de sympathie discrète et silencieuse, étant donné le caractère de la cérémonie, lui a été faite. Les hommes ont agité leurs chapeaux et les femmes leurs mouchoirs, pendant que le maréchal montait en voiture.

Le maréchal Foch, accompagné de M. de Fleuriau, a rendu ensuite visite à M. Chamberlain, puis à Lord Cavan, chef d'état-major général de l'armée britannique.

Une cérémonie à Saint-Louis des Français en l'honneur du saint curé d'Ars

Rome, 4 juin. — Les curés de Rome ont assisté, en surplis et étole, à la dernière cérémonie du « Triduum » en l'honneur du saint curé d'Ars à Saint-Louis-des-Français, présidée par le cardinal vicaire.

Le panégyrique du saint a été prononcé par Mgr Faure, supérieur des Chartreux de Lyon; puis, dans la salle de la commission de la musique sacrée, les curés de Rome reçurent les curés français présents à Rome. Un des principaux curés de Rome, Mgr de Sanctis, archiprêtre de Saint-Jean-des-Florentins, leur adressa en latin une cordiale allocution, saluant dans les curés français la France toute entière.

Mgr Compère, curé d'Ars, remercia au nom de ceux-ci leurs collègues romains d'une manifestation aussi fraternelle et émettant le vœu que le saint curé d'Ars fût déclaré patron de tous les curés de France.

Le Prix Toirac attribué à M. Edmond Sée

Paris, 4 juin. — L'Académie Française a décerné, cet après-midi, le Prix Toirac (9.000 francs) destiné à l'auteur de la meilleure comédie en vers ou en prose, jouée au Théâtre Français dans le courant de l'année précédente, à M. Edmond Sée, pour « La Dépositaire ».

DEUX OUVRIERS ELECTROCUTES DANS LA HAUTE-MARNE

Wassy, 4 juin. — A Chevillon, une équipe d'ouvriers télégraphistes était occupée à la réparation des lignes télégraphiques, lorsque, par suite d'une erreur, un chef d'équipe fit passer un courant électrique dans la ligne. Deux ouvriers, qui se trouvaient au sommet des poteaux, furent électrocutés et tombèrent sur le sol. Ils sont grièvement brûlés sur tout le corps et leur état paraît désespéré.

L'AMÉRIQUE SÈCHE

Bataille navale entre navires de contrebande français et anglais

Une bataille navale vient d'avoir lieu au large de Terre-Neuve, entre un bateau français faisant la contrebande des liqueurs alcooliques et un bateau anglais, exerçant la même contrebande. La goélette « Mario-II » qui appartient à un syndicat français de contrebandiers, fut capturée en haute mer par des contrebandiers anglais qui l'emmenèrent avec son plein chargement de whisky. Un peu plus tard, le chalutier français « Asie » rejoignit les pirates anglais et délivra le « Mario-II » qu'il ramena à Saint-Pierre Miquelon. Le « Mario-II » a été sérieusement endommagé pendant le combat.

LES CONGRÈS

Le Congrès des Aveugles à Lille

LA TROISIÈME JOURNÉE

Quelques visites industrielles

La matinée de jeudi a été consacrée à la visite d'usines, tant à Lille qu'à Roubaix et à Tourcoing.

Un groupe, sous la direction de Mme Bajot et Marcel Decroix, a visité le musée du Palais des Beaux-Arts, qui depuis qu'il a été restauré, est un des plus beaux de France.

A ROUBAIX

Un autre groupe de congressistes, sous la conduite de Me Boyer-Chamard, ont visité jeudi matin les Etablissements Amédée Prouvost, rue de Cartigny, où ils purent se rendre compte des différentes manipulations et opérations, que subit la laine avant d'être envoyée en filature.

Ils furent ensuite reçus par M. Albert Prouvost, administrateur délégué à la filature « La Lainière ».

Les congressistes ont été enchantés de ces deux visites qui leur ont permis de toucher du doigt l'extrême activité de notre centre textile.

A TOURCOING

D'autre part, comme nous le disons plus haut, une délégation des congressistes a visité, jeudi matin, les importants établissements François Masurel frère, aux Francs.

UN CONGRES NATIONAL DES AGENTS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Paris, 4 juin. — Un Congrès national des agents des contributions indirectes s'est ouvert, ce matin, à Paris, et se poursuivra les 5 et 6 juin.

La première séance a été consacrée à la vérification des mandats et au règlement de questions d'ordre intérieur.

Parmi les questions portées à l'ordre du jour de ce Congrès, signalons le monopole des tabacs et la taxe sur les automobiles.

Un Congrès international du coton à Vienne

Dix-neuf Etats sont représentés

Vienne, 4 juin. — Aujourd'hui s'est réuni, à Vienne, le XIIe Congrès international du coton, organisation créée en 1904, à Zurich, par la Fédération internationale des filatures de coton, à laquelle appartiennent actuellement les intéressés de dix-neuf Etats.

Le but de l'Association est notamment d'obtenir des accords internationaux entre tous les Etats industriels travaillant le coton.

Une délégation des agriculteurs américains ayant à sa tête M. Henrik Taylor, chef du bureau du Cens, à Washington, participe au Congrès.

L'Association corporative des Etats du Sud est également représentée. Trois cents délégués de tous les Etats du monde sont annoncés et parmi ceux-ci, des délégués de l'Angleterre, de la Belgique, de la Suisse, de la France, de la Hollande, de l'Espagne, de la Suède, de la Norvège, du Portugal, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, des Etats-Unis, de l'Egypte, de l'Inde et du Japon.

M. Elster, président de l'Association des Planteurs allemands, est arrivé avec une délégation de la Fédération des Associations de l'industrie allemande du coton.

Les débats sont présidés par M. Kuffler, président des filatures et tissages de coton autrichiens. Des fêtes sont projetées en l'honneur des membres du Congrès. En outre, aura lieu une exposition des nouveautés dans le domaine de la filature et du tissage, organisée par les filatures et tissages autrichiens.

Des aviateurs russes restent neuf jours en mer sur leur hydravion désemparé

Près d'Odessa, les vagues ont amené sur le rivage de la Mer Noire, un hydravion envolé le 22 mai de Crimée et qui était considéré comme perdu.

Cet hydravion, par suite d'une panne de moteur, s'était posé en pleine mer. Les pilotes ont réussi à tenir l'eau pendant neuf jours et ont pu réussir à atteindre la terre en se servant du vent.

Un avion parti à la recherche de cet hydravion est également tombé. Le pilote a été grièvement blessé.

DERNIÈRE HEURE

M. PAUL PAINLEVÉ EST ENTENDU SUR LE MAROC

par les Commissions sénatoriales de l'Armée et des Affaires étrangères

Paris, 4 juin. — On nous communique le procès-verbal suivant:

Les Commission sénatoriales de l'armée et des Affaires étrangères se sont réunies en une séance commune, sous la présidence de MM. Hébert, Lebrun et Lucien Hubert. Elles ont entendu M. Paul Painlevé, président du Conseil et ministre de la Guerre, dans les explications qu'il a données sur la situation au Maroc et la marche des opérations militaires.

Le Président du Conseil a notamment précisé la situation des blessés et des tués à la date du 2 juin: 318 tués, 1.113 blessés, 195 disparus. Ces chiffres portent pour un peu plus des 3/5 sur des indigènes.

Il a également résumé l'impression que lui a faite le général Berrigny au retour de sa mission au Maroc: moral très élevé, allant tout à fait remarquable de nos troupes.

M. Albert Lebrun a remercié le Président du Conseil de son exposé très complet.

POURQUOI LE MAROC A BESOIN DE RENFORTS

Paris, 4 juin. — M. Painlevé a fait également les déclarations suivantes:

De nouvelles troupes, mais en petit nombre, sont nécessaires, non pas pour des opérations que personne ne désire, ni ne prévoit, mais pour relever les effectifs engagés dans le pays Harraffand, où les opérations sont très fatigantes. La plus pressante question est la constitution d'un service sanitaire qui corresponde à toutes les exigences de ce pays très étendu, et de climat assez rude.

Parmi les questions posées, à noter entre autres, une de M. Poimaré, qui a insisté sur ce point de vue particulier, que le Maroc est tout entier sous le protectorat de la France et la France est liée avec l'Espagne et seulement avec elle.

LE PROJET D'ASSAINISSEMENT FINANCIER

Paris, 4 juin. — D'après des renseignements recueillis auprès des députés qui ont assisté à la réunion des bureaux des groupes de gauche, les délégués socialistes auraient exprimé l'avis que le projet d'assainissement financier fût réglé avant le vote du budget, car ils estiment que l'équilibre ne pourra être réalisé tant que la situation financière ne sera pas définitivement éclaircie.

A ce propos ont été évoquées les diverses propositions qui ont été déposées déjà à la Chambre. M. Léon Blum a rappelé les dispositions du contre-projet socialiste qui tend à instituer un prélèvement sur le capital échelonné sur 10 années.

M. Loucheur a développé, de son côté, les idées contenues dans sa proposition et qui tendraient à instituer une majoration de l'impôt sur le revenu pendant 20 ans. Ces deux systèmes ont été discutés longuement, ainsi que les autres suggestions en présence, et c'est à la suite de cette délibération que les délégués des groupes ont décidé de demander une entrevue au Président du Conseil pour avoir des précisions sur le plan d'assainissement financier que M. Caillaux compte soumettre au Parlement.

LE BUDGET DES PENSIONS

devant la Commission des Finances de la Chambre

Paris, 4 juin. — En plus du budget d'Alsace et de Lorraine, la Commission des Finances a examiné les chapitres réservés du budget des pensions.

M. Lamoureux, rapporteur général, a été chargé d'établir le chiffre définitif des dépenses de toute catégorie figurant au budget à la suite de modifications apportées par la Commission aux textes revenus du Sénat. Il pourra faire demain à la Commission un exposé sur les conditions dans lesquelles peut s'établir l'équilibre budgétaire.

La Commission discutera lundi ses conclusions et entendra probablement M. Caillaux sur les dispositions fiscales contenues dans son projet rectificatif.

La conférence sur le contrôle des armes et des munitions

Genève, 4 juin. — La France, par la voix de ses représentants, à la Conférence de Genève, a toujours fait observer combien il est peu logique d'instaurer une réglementation du commerce des armes avant d'avoir constitué un contrôle de la fabrication.

Cet après-midi, la Conférence a décidé que dans l'acte final de convention, les Etats reconnaissant que le contrôle de la fabrication doit accompagner celui du commerce des armes, s'engageraient à élaborer aussitôt que possible une autre convention à cet effet.

LE PACTE DE SÉCURITÉ

Paris, 4 juin. — La réponse française au dernier mémorandum britannique que le Conseil des ministres a approuvé ce matin, a été envoyé dans l'après-midi à M. de Fleuriau, ambassadeur à Londres, qui la remettra au gouvernement anglais.

M. Briand en entretiendra M. Chamberlain à Genève

Paris, 4 juin. — On sait déjà que l'accord est virtuellement établi entre les deux gouvernements sur les bases que l'Agence Havas a fait connaître samedi soir. Il est probable que M. Chamberlain sera en mesure de donner son adhésion définitive au texte proposé, quand il rencontrera M. Briand à Genève, au Conseil de la S.D.N. qui s'ouvrira lundi prochain.

Le document sera ensuite remis officiellement à Berlin.

LES MENÉES ANTIMILITARISTES

Saisie de tracts à Nancy

Nancy, 4 juin. — La police, prévenue que des tracts antimilitaristes allaient être distribués aux soldats de la garnison, a perquisitionné à la Maison du Peuple, rue Drouin, où existe une imprimerie. Elle a saisi plusieurs milliers de tracts invitant les soldats à refuser de se rendre au Maroc ou à passer du côté des Riffains. Les formes destinées à de nouvelles impressions, ont été saisies également. Le procureur de la République va décider de la suite que comporte cette propagande.

L'assassinat de M. de Carnanville

L'enquête

Paris, 4 juin. — L'enquête au sujet de l'assassinat de M. de Cornanville s'est poursuivie ce matin.

Un témoin a déclaré avoir vu sauter du train en marche un individu qui s'éloigna très rapidement de la gare, mais il ne put donner aucune précision sur le signalement de cet individu.

Un autre témoin est venu confirmer les dires du premier.

Il déclara avoir vu sauter cet individu alors que le train était encore en marche, d'un wagon de 1re classe dont il remarqua les stores baissés et donna un signalement de cet individu. C'était un homme d'apparence jeune, vêtu d'un complet gris et d'un chapeau mou.

M. Guillaume, commissaire de police aux délégations judiciaires a, de son côté, commencé son enquête sur le trajet qu'a pu suivre M. de Carnanville, de son domicile à la gare Saint-Lazare.

AUX ARTS DECORATIFS

Le pavillon de la Russie a été inauguré jeudi

Paris, 4 juin. — En présence de M. de Monzie et de M. Fernand David, M. Krassine a inauguré, cet après-midi, la section de l'U.R.S.S. à l'Exposition des Arts décoratifs.

M. Krassine, discourant, a dit notamment:

Nous ne nous proposons pas de donner un tableau achevé de la situation actuelle des Arts en Russie, car trop de forces ont été dépensées par les républiques soviétiques pendant la guerre civile et la révolution.

Le Comité consultatif des loyers

Paris, 4 juin. — M. Paul Painlevé a fait adopter ce matin par le Conseil des ministres, le principe de la constitution d'un Comité consultatif des loyers.

L'intention du président du Conseil est de créer l'organisme qui réunirait notamment des représentants des propriétaires et des locataires. Sous la présidence d'un haut-commissaire qui serait choisi parmi les membres du Parlement, ce Comité serait chargé d'examiner en ce qui concerne les loyers, la législation ou application afin d'en tirer des éléments nécessaires à l'établissement d'un statut susceptible de régler les relations entre les locataires et les propriétaires.

Dans ce but, le Comité proposera d'accord avec le gouvernement les projets de loi qui seront soumis à l'approbation du Parlement.

Le repos hebdomadaire des journalistes

Paris, 4 juin. — La Commission du Travail a désigné à l'unanimité, comme président, M. Justin Godart, en remplacement de M. Durafour.

La Commission entendra des délégations de journalistes sur l'amélioration du repos hebdomadaire dans la presse.

LE NOUVEAU SERVICE POSTAL AERIEN FRANCE-DAKAR

Dakar, 4 juin. — Le premier courrier postal France-Sénégal transporté par avion est arrivé à Dakar hier 3 juin, à 3 heures. Il était parti de Toulouse dimanche matin 31 mai. Parmi les nombreuses lettres transportées, se trouvaient des lettres de M. Painlevé et de M. Hesse, ministre des Colonies, adressées au gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

LA RECEPTION DES AVIATEURS ITALIENS A BRUXELLES

Bruxelles, 4 juin. — Les aviateurs militaires italiens, venus de Paris, ont été reçus à l'Aérodrome de Bruxelles, par de nombreuses personnalités italiennes et belges, ainsi que des officiers et sous-officiers de l'Aéronautique militaire belge, dont la musique a exécuté l'hymne italien au moment de l'atterrissage.

LES EMEUTES DE CHANGHAI

Londres, 4 juin. — On confirme de source officieuse que les croiseurs anglais « Diomède » et « Carlisle » sont arrivés à Changhaï et que le « Distarth » est attendu.

LES LEGATIONS DE PEKIN MENACÉES PAR LES ETUDIANTS

Londres, 4 juin. — Les journaux publient une dépêche de Tien-Tsin annonçant qu'à Pékin, 3.000 étudiants ont marché sur le quartier des légations, où la police a dû les empêcher de pénétrer.

Le Congrès international de coton

Vienne, 4 juin. — Le Président de la République a inauguré à Vienne le Congrès international de coton.

COURTES DÉPÊCHES

— Il a été déposé sur le bureau de la Chambre, par le ministre des Travaux Publics, un projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de deux millions de francs pour venir en aide aux pêcheurs victimes des tempêtes au cours de l'année 1925.

— La Revue le Traint d'Union a été interdite dans la zone française de l'empire chérifien.

— Le Président du Conseil, étant rentré au Sénat, a fait connaître à M. Cazals, président de la délégation des Groupes du Cartel, qu'il ne pourrait recevoir cette délégation que vendredi matin.

Dernières Nouvelles Régionales

LA TENTATIVE D'ASSASSINAT DU FAUBOURG D'ARRAS, A LILLE

Ce ne fut qu'une mésaventure d'homme ivre

M. Chazeau, commissaire de police du 8e arrondissement, à Lille, en poursuivant son enquête jeudi, a établi les circonstances dans lesquelles Vanhouten a été blessé, rue du Faubourg d'Arras. Au lieu d'une tentative de meurtre, on se trouve en présence d'une mésaventure d'homme ivre.

D'ailleurs, l'état de Vanhouten s'est amélioré à un tel point qu'il a quitté l'hôpital jeudi après-midi.

LES ENGINS MEURTRIERS

Deux habitants de Bailleul victimes de leur imprudence

Jeudi matin, vers 10 heures, Abel Vandevoorde et Denis Deposorter, de Bailleul, en cherchant du cuivre sur l'ancien champ de bataille entre Dranoutre et le Mont Kemmel ont voulu dévisser un obus non éclaté. Une terrible explosion se produisit.

Abel Vandevoorde a été tué sur le coup; son corps fut déchiqueté. Quant à Denis Deposorter, il fut blessé à l'oreille et aux jambes. Il put rejoindre la frontière française.

Dernières Nouvelles Sportives

LES CHAMPIONNATS DE TENNIS

Simple Messieurs. — Quarts de finale: Jacob bat Gobert par 2-6, 2-6, 6-4 et 8-6.

Gobert enlève aisément les deux premiers sets contre Jacob, mais peu à peu celui-ci prend l'avantage et domine nettement; après la quatrième partie, Gobert fatigué et blessé à la jambe, abandonne.

Double mixte. — 2e tour: Colyer et Spence battent Mlle Cosquet et Lai, par 9-6, 6-3 et 6-3; Mlle Vlasto et Cochet battent Mme Figerou et Fisquet par 4-6, 8-6 et 6-4.

Simple Dames. — Quart de finale: Mlle H. Contostavlos bat Mlle S. Fontenard, par 7-5, 3-.

Double Messieurs. — Quart de finale: Dumas et Crole Rees battent Washer et Dupont, par 6-8, 9-7, 6-1 et 8-6.

Simple Dames. — Quart de finale: Miss Mac Kane bat Mme Gillent, 6-0, 10-8.

Double mixte. — Quart de finale: Miss Colyer et Spencer battent Mlle Bourgeois et Lacoste, par 4-6, 6-3; Mlle Langlen et Brugnon battent Miss Harvey et Crole-Rees, 6-0, 6-3.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES URUGUAYENS BATTENT SÉVÈREMENT L'ENTENTE RED STAR OLYMPIQUE. — Paris, 4 juin. — Au cours d'un match disputé, cet après-midi, au Stade Europe, les champions du monde ont battu une équipe Entente Red Star Olympique par 6 buts à 0. Il convient de noter que les Parisiens étaient privés des services de Vignoli et de Courquin.

AUTOMOBILISME

LE RECORD DES 24 HEURES BATTU A ST-NAZAIRE-MONTLERY. — Lisse-Merlery, 4 juin. — Cartelli et Fregnis sur voiturette 90 C.V. ont parcouru 3.544 kilom. 750 en 24 heures, roulant à une moyenne de 141 kilom. 031. A noter que la moyenne des dernières heures a battu, à la suite d'un arrêt assez prolongé. L'ancien record des 24 heures, était de 3.137 kilom. 07.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du jeudi 4 juin 1925

COTONS

LIVERPOOL, 4 juin.

Ventes, 5.000; importations, 3.903; américain, hausse, 51; brésilien, hausse, 53; égyptien, hausse 30.

NEW-ORLEANS 4 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 24.30; cots à terme sur juillet, 23